

Description démonstrative anaphorique et dimension hiérarchique des catégories

Anne Theissen

Introduction

Ce travail a pour objectif de comprendre le choix lexical nominal en situation de reprise anaphorique démonstrative. Nous nous restreindrons à l'étude de l'emploi d'un terme basique en reprise démonstrative anaphorique pour un référent introduit en première mention par un N subordonné ; et ceci dans le cas des espèces naturelles ou des objets manufacturés. C'est donc des situations telles que (1a) et (2a) qui retiendront notre attention.

(1a) "Dans d'autres instants, le délire du bonheur l'emportait sur tous les conseils de la prudence. C'était auprès d'un berceau de chèvre-feuilles disposé pour cacher l'échelle, dans un jardin, qu'il avait coutume d'aller se placer pour regarder la persienne de Mathilde et pleurer son inconstance. *Un fort grand chêne* était tout près, et le tronc de cet arbre l'empêchait d'être vu des indiscrets" (Stendhal, *Le Rouge et le noir*).

(2a) "A cet aspect, je fus saisi d'un étonnement voluptueux que l'ennui des landes ou la fatigue du chemin avait préparé. Si cette femme, la fleur fine de son sexe, habitée dans le monde, ce lieu, le voici ! A cette pensée je m'appuyai contre *un noyer* sous lequel, depuis ce jour, je me repose toutes les fois que je reviens dans ma chère vallée. Sous cet arbre confident de mes pensées, je m'interroge sur les changements que j'ai subis pendant le temps qui s'est écoulé depuis le dernier jour où j'en suis parti" (H. de Balzac, *Le Lys dans la vallée*).

Nous nous demanderons pourquoi des référents spécifiques tels le *chêne* et le *noyer* des exemples (1a) et (2a), qui sont présentés en première mention par un N subordonné — et donc décrits selon un certain niveau d'information —, sont repris en seconde mention par une description démonstrative anaphorique du type *Ce N* où N est un terme basique¹.

¹On voit ainsi que ce travail rejoint le problème soulevé par R. Brown [1958] lorsqu'il note, par exemple, que l'on utilise de préférence le terme 'chien' pour décrire la scène d'un chien sur une pelouse alors qu'il serait possible d'employer les termes 'quadrupède' ou 'doberman'.

²Rappelons les propriétés du niveau basique :

— sur le plan informationnel : « le niveau auquel les catégories véhiculent le plus d'informations, possèdent la 'cue validity' la plus élevée et sont ainsi les plus différenciées les unes par rapport aux autres » [Rosch et al., 1976, p. 383] ;

— sur le plan perceptuel, avec la perception d'une forme globale similaire, la représentation par une image simple mentale de toute la catégorie et une identification rapide ;

— sur le plan fonctionnel, avec un programme moteur général similaire ;

— sur le plan de la communication, avec des termes, qui d'un côté, ont tendance à être les plus courts, sont appris en premier par les enfants, entrent les premiers dans le lexique d'une langue, et, qui de l'autre, donnent lieu à une dénomination préférée et à des emplois contextuellement neutres" [Kleiber, 1995, p. 2].

³On peut noter que la position de E. Rosch rend finalement déjà nécessaire la justification de l'emploi d'un N subordonné en première mention (pour ce problème, cf. A. Theissen, [1995]). Nous passerons ici ce fait sous silence, puisque notre étude se limite à la nature du N de reprise.

Une explication à cette remontée hiérarchique, c'est-à-dire le passage de la dénomination *chêne* à *arbre*, par exemple, est fournie par le modèle psycholinguistique de E. Rosch. Ce modèle, en effet, prédit que l'emploi du niveau basique, en raison de son statut ontologique, équivaut à l'emploi neutre ou courant². Un tel point de vue est peu ou prou partagé par D. A. Cruse [1977] et A. Wierzbicka [1985]. Nous essayerons de montrer que cette réponse n'est pas toujours satisfaisante³.

Nous procéderons en trois étapes. La première, consacrée à la présentation des spécificités de la situation de reprise démonstrative de la forme *Ce N*, nous permettra de bien cerner les effets, ou l'influence, du démonstratif. La seconde mettra en évidence l'hypothèse défendue. Dans la troisième partie, enfin, on s'attachera à vérifier l'hypothèse avancée et à éprouver sa validité par l'étude de situations discursives particulières.

I. La reprise démonstrative du type *Ce N*

La reprise anaphorique n'est pas une notion nouvelle comme l'atteste la vaste littérature dont elle fait l'objet. On sait qu'il y en a de plusieurs types. Pour l'anaphore qui nous concerne, nous la décrirons très naïvement comme la reprise d'un référent qui, d'une part, est déjà connu pour avoir été antérieurement introduit dans le discours sous le couvert d'une dénomination subordonnée N et, d'autre part, est renommé c'est-à-dire repris à l'aide d'un N basique.

Pour ce qui touche plus particulièrement à notre problème, on notera d'emblée trois points. Premièrement, dans la mesure où nous nous occupons de référents présentés en première mention par une dénomination subordonnée (cf. les termes *chêne*, *noyer*, *doberman*, etc.), l'on peut considérer aisément que ces référents sont bien connus, si on peut dire, puisqu'ils bénéficient d'une description relativement riche. Deuxièmement, la reprise par un terme basique ne suppose pas la négation des propriétés spécifiques au terme subordonné. C'est donc dire que, si un locuteur appelle en seconde mention un *chêne* un *arbre* (et non plus un *chêne*), l'interlocuteur n'en oublie pas pour autant la présentation première qui, elle, était plus spécifique. Troisièmement enfin, le locuteur n'entend pas, par l'emploi d'un N basique, apprendre à son interlocuteur que le *chêne* est une espèce d'*arbre* — même si c'est là une situation envisageable⁴. Il est évident que l'usage d'un N subordonné pour une occurrence spécifique comprend déjà en soi l'emploi possible du nom basique correspondant. En d'autres termes, le fait d'identifier une réalité comme un *chêne* permet d'emblée de la considérer également comme un *arbre*.

La situation générale ainsi décrite, intéressons-nous au fonctionnement référentiel du syntagme de reprise *Ce N* et rappelons brièvement les principales propriétés de l'adjectif démonstratif *ce*.

L'adjectif démonstratif est fondamentalement une expression déictique, qui, indépendamment de la conception plus ou moins précise que l'on peut avoir de la procédure déictique, invite à un appariement référentiel par le truchement du contexte d'énonciation. Certains, comme F. Corblin [1987] recourent à la notion de proximité, d'autres comme G. Kleiber [1986] à celle de *token-réflexivité*. L'idée est que l'adjectif démonstratif a un sens instructionnel qui "engage à trouver le référent grâce à des éléments en relation spatio-temporelle avec l'occurrence du démonstratif" [Kleiber, 1994, p. 71].

Quelle que soit exactement la procédure indexicale déclenchée par l'adjectif démonstratif, elle a pour conséquence d'opérer — et c'est là un point qui nous intéresse au premier chef — un détachement, un isolement de l'objet de référence. De même qu'un geste pointeur sur un nuage du ciel a pour conséquence d'isoler ce nuage par rapport au reste du ciel — on est invité à ne considérer que le nuage montré —, de même l'emploi d'un démonstratif nous invite à focaliser notre attention sur le référent visé, parce qu'il nous oblige à trouver le référent *via* le contexte d'énonciation.

Cela signifie qu'en emploi ostensif tout ce qui entoure l'objet désigné par le geste est en quelque sorte "oublié". "En usage textuel ou anaphorique, comme le souligne G. Kleiber, cela signifie une *sortie* du contexte linguistique, ou, plus exactement, dans la lignée d'une conception mémorielle de l'anaphore, un isolement dans la représentation discursive ou le modèle de discours qu'a produit le discours antérieur" [1994, p. 71].

Une première conséquence concerne l'informativité d'une telle procédure : je ne peux attirer l'attention sur quelque chose que si je veux mettre en relief quelque chose de nouveau. L'usage d'un démonstratif a donc pour corollaire la nouveauté. L'acte de "démonstration" n'est pertinent que s'il y a quelque chose à montrer. Une première justification est celle d'attirer l'attention de l'interlocuteur sur un nouveau référent, c'est-à-dire sur un référent qui n'est pas encore saillant pour lui. Lorsque le démonstratif sert, par contre, pour un référent déjà introduit dans le modèle discursif de l'interlocuteur, et c'est là évidemment ce qui nous concerne, il faut alors, bien entendu, d'autres justificatifs informatifs. Nous verrons ainsi (cf. *infra*) que la nouveauté peut résider en la mise en évidence d'un aspect ou d'un élément nouveau d'un référent déjà connu. C'est donc dire que le locuteur peut alors employer le SN démonstratif à des fins informatives autres qu'identificatoires.

Le deuxième élément n'est que la conséquence du premier. Attirant l'attention sur le référent par une procédure déictique d'isolement, le démonstratif a pour effet d'appréhender ce référent comme une entité non nommée, non encore classée⁵. Résultat : il est plus ou moins admis aujourd'hui que le fonctionnement référentiel de l'adjectif démonstratif *ce* s'apparente à un mécanisme de classification ou de reclassification. De classification s'il s'agit d'une entité non encore nommée ou de

⁴Il est tout à fait possible, en effet, d'envisager des situations où la reprise par une dénomination différente, et hiérarchiquement supérieure, permet d'apprendre à l'interlocuteur que la réalité désignée par 'Un Ni' est une espèce de Nj (Ni et Nj étant respectivement les N subordonné et basique d'une même hiérarchie). Cf. "Il avait étudié un arbre de Chomsky. Cette représentation était d'une difficulté redoutable".

⁵"On dira seulement ici, écrit F. Corblin, que dans une désignation effectuée au moyen d'un groupe nominal démonstratif, s'opère une (re-)classification de l'objet désigné, ce qui suppose que celui-ci puisse être indépendamment isolé" [1987, p. 199]. Voir aussi G. Kleiber [1988] qui glose la description démonstrative par une structure attributive classificatoire présumée du type 'Ce est un I du N'.

reclassification si l'entité est déjà rangée dans une classe nominale. L'adjectif démonstratif renvoie ainsi à des référents non classés ou appréhendés comme tels. Aussi, si on schématise la reprise démonstrative anaphorique de la façon suivante, *Un Ni... Ce Nj*, on dira que le référent nommé en *Un Ni* est saisi comme non classé pour être placé dans la catégorie *Nj* de l'ensemble *Ce Nj*. Deux possibilités se présentent alors. Soit *Nj* équivaut à *Ni* et donc le référent est replacé dans la catégorie de départ (cf. *un doberman... ce doberman*), soit *Ni* et *Nj* sont des catégories différentes (cf. *un doberman... ce chien*) et le référent est alors reclassifié.

II. L'hypothèse défendue

Résumons notre situation. Nous sommes dans le cas où la reprise d'un syntagme indéfini du type *Un N* où *N* est un terme subordonné s'effectue au moyen d'un syntagme démonstratif *Ce N* où *N* est une dénomination basique. On peut alors avancer l'idée que notre étude passe par la prise en compte des deux aspects suivants :

(i) les effets liés au démonstratif *ce* : la formation du syntagme *Ce Nj* entraîne, d'une part, une forme de nouveauté qui ne peut consister, puisque nous sommes en situation de reprise, et c'est là un point fondamental, en l'identification du référent (celui-ci n'est manifestement pas nouveau), d'autre part, le syntagme *Ce Nj* a pour effet de verser le référent de *Un Ni* où *N* est un terme subordonné dans une classe *Nj* hiérarchiquement supérieure, *Nj* étant basique⁶.

(ii) cette reprise et donc cette reclassification, enfin, opère dans une situation informative particulière, et on dira que les syntagmes *Un Ni* et *Ce Nj* fonctionnent en P1 et P2 en désignant par là les situations informatives correspondantes.

L'objectif de notre étude, rappelons-le, est d'interpréter le passage de l'hyponyme subordonné à l'hyperonyme basique en situation de reprise anaphorique démonstrative. Nous poserons une hypothèse en deux volets. Le premier volet a trait à la forme de nouveauté associée obligatoirement à l'usage du démonstratif *ce*. Comme nous l'avons souligné précédemment, la forme de nouveauté liée à l'emploi du démonstratif ne peut consister en l'identification du référent, puisqu'en situation de reprise le référent est connu. Nous ferons ainsi l'hypothèse que la nouveauté consiste précisément en la présentation du référent dans une nouvelle classe supérieure, c'est-à-dire le passage du terme *chêne* en *Un Ni* au terme *arbre* dans le syntagme *Ce Nj* (si on considère toujours l'exemple (1a)). Le second volet de cette hypothèse sera alors de dire que ce changement de catégorie et l'élévation hiérarchique qu'il représente s'expliquent par le

⁶On peut rappeler que l'ordre inverse, c'est-à-dire, la reclassification avec un terme hyponymique ne se rencontre pas en général : on n'a normalement pas la reprise d'un *N* hyperonymique par une expression anaphorique comportant un *N* hyponymique (cf. 'un chien... ce doberman').

fait que l'information du niveau basique est plus pertinente par rapport au prédicat de P2 que ne l'est celle du niveau subordonné. C'est donc dire qu'on peut s'attendre par avance à ce que P2 demande d'une façon ou d'une autre la reclassification induite par le démonstratif *ce* et le changement descriptif qui en découle pour le référent.

Une autre raison peut participer à expliquer la meilleure adéquation du terme basique. On constate, en effet, que le maintien du N subordonné en reprise démonstrative entraîne à cause du démonstratif, dans la majorité des cas, un effet de contraste comme peut le montrer la substitution du N basique en seconde mention par le N subordonné dans l'exemple (1b) :

(1b) Dans d'autres instants, le délire du bonheur l'emportait sur tous les conseils de la prudence. C'était auprès d'un berceau de chèvrefeuilles disposé pour cacher l'échelle, dans un jardin, qu'il avait coutume d'aller se placer pour regarder la persienne de Mathilde et pleurer son inconstance. *Un fort grand chêne* était tout près, et le tronc de *ce* chêne l'empêchait d'être vu des indiscrets.

L'emploi subordonné construit une opposition entre le référent particulier désigné par la dénomination *chêne* et d'autres occurrences possibles, opposition qui n'existe pas lorsque le N de reprise est un terme basique. C'est ainsi qu'on pourra dire que l'emploi du terme basique permet d'éviter cet effet de contraste, mais aussi que l'emploi du terme subordonné offre la possibilité, si telle est l'intention, de marquer une forme de contraste. On peut alors interpréter ce contraste comme la nouveauté pointée par le démonstratif lorsque le N de seconde mention reste un N subordonné. Cette capacité du syntagme *Ce N* — où N est un terme subordonné — à produire un effet de contraste mériterait évidemment à elle seule un étude approfondie. Mais comme notre objectif n'est pas d'expliquer l'emploi possible du N subordonné, mais de comprendre l'usage du terme basique, nous ne développerons pas ce point ici. Néanmoins, il est important de mentionner cet effet de contraste pour deux raisons. D'une part, parce que nous y aurons quelque peu recours par la suite et, d'autre part, parce qu'il semble que ce soit, comme on le verra ultérieurement, un phénomène relativement courant. On peut par ailleurs faire l'hypothèse qu'il ne s'agit sûrement pas du seul type d'emploi où le terme subordonné peut apparaître plus approprié qu'un N basique : on peut penser notamment à des situations où le syntagme *Ce N* peut favoriser un changement thématique du type *Il y a une R5 devant la faculté. Cette R5 ne veut plus démarrer.*

III. Mise à l'épreuve de l'hypothèse sur quelques exemples

Il s'agit à présent d'éprouver la validité de l'hypothèse avancée. Rappelons-en très brièvement et de façon condensée la teneur : l'emploi

d'un terme en situation de reprise démonstrative anaphorique, et donc le choix entre un N subordonné et un N basique, serait influencé, d'une part, par la valeur descriptive du syntagme *Ce N* et, d'autre part, par la situation informative globale qui intègre le référent renommé. C'est ce que nous allons tenter de vérifier avec les situations (1) - (3),

(1a) "Dans d'autres instants, le délire du bonheur l'emportait sur tous les conseils de la prudence. C'était auprès d'un berceau de chèvrefeuilles disposé pour cacher l'échelle, dans un jardin, qu'il avait coutume d'aller se placer pour regarder la persienne de Mathilde et pleurer son inconstance. *Un fort grand chêne* était tout près, et le tronc de cet arbre l'empêchait d'être vu des indiscrets".

(2a) "A cet aspect, je fus saisi d'un étonnement voluptueux que l'ennui des landes ou la fatigue du chemin avait préparé. Si cette femme, la fleur fine de son sexe, habite dans le monde, ce lieu, le voici ! A cette pensée je m'appuyai contre *un noyer* sous lequel, depuis ce jour, je me repose toutes les fois que je reviens dans ma chère vallée. Sous cet arbre confident de mes pensées, je m'interroge sur les changements que j'ai subis pendant le temps qui s'est écoulé depuis le dernier jour où j'en suis parti".

(3a) Un enfant noyé. La police cherche *une Renault 5 blanche*. D'après les témoins, c'est de cette voiture que les agresseurs auraient jeté le corps d'un enfant dans une rivière près de Colmar (*France Inter*, 9. 10. 1994).

où le terme basique (cf. les syntagmes démonstratifs *cet arbre*, *cette voiture*) a été sélectionné pour renommer un référent introduit sous le couvert d'une dénomination subordonnée.

Pour expliquer la présence du terme basique il faut avant tout observer les conséquences du maintien du terme subordonné en seconde mention dans le syntagme *Ce N*. Pour ce faire, nous nous limiterons à l'étude de la situation (1). Il est cependant possible d'expliquer *grosso modo* de la même manière l'emploi basique dans les situations (2) et (3). On constate que la substitution du N subordonné *chêne* au terme basique *arbre*, comme le montre (1b) :

(1b) (...) C'était auprès d'un berceau de chèvrefeuilles disposé pour cacher l'échelle, dans un jardin, qu'il avait coutume d'aller se placer pour regarder la persienne de Mathilde et pleurer son inconstance. *Un fort grand chêne* était tout près, et le tronc de ce chêne l'empêchait d'être vu des indiscrets.

introduit une idée de contraste absente de l'énoncé originel avec deux lectures contrastives possibles. Notre référent spécifique se trouve alors soit opposé aux autres membres de sa classe soit tout se passe comme si le syntagme *ce chêne* opposait son référent à des occurrences de même nature appartenant à un ensemble construit ou déterminé par la situation. Toujours est-il que, dans les deux cas, la lecture contrastive suppose la négation des propriétés de notre référent pour les autres occurrences possibles. Or, rien *a priori* dans le contexte ne permet de postuler l'une ou

l'autre de ces oppositions. L'emploi basique et donc la promotion hiérarchique que cela représente permet alors d'éviter le caractère inapproprié du N subordonné, puisque par la saisie démonstrative, celui-ci entraîne un effet de contraste.

On peut ainsi noter, premièrement que le N basique est plus adéquat en situation de reprise anaphorique démonstrative si le locuteur n'a pas de but contrastif ou si tout simplement on ne voit pas bien en quoi pourrait consister ce contraste (ce qui semble être le cas des situations (1) - (3)). On soulignera, par ailleurs, le difficile emploi de l'article défini *le* dans toutes ces situations. Ce qui explique que si l'on désire éviter cette idée de contraste liée à la combinaison démonstratif *ce*/N subordonné, le N basique s'avère utile.

Deuxièmement, l'emploi d'un N basique peut se défendre en termes informationnels et c'est ce que nous allons voir maintenant en *ouvrant* le second volet de notre hypothèse. Nous nous appuyerons sur une étude de G. Kleiber [1995] qui suggère qu'il est plus juste d'expliquer l'emploi d'un N basique comme un apport adéquat d'information par rapport à la situation discursive l'intégrant, plutôt que d'octroyer à ce niveau les qualités de dénomination préférée ou de neutralité.

Reprenons l'exemple (1a) et considérons d'abord la valeur informative de la dénomination basique pour ensuite nous tourner vers l'interaction informative entre le N basique et la situation informative qui l'intègre. L'emploi du terme *arbre* dans le syntagme *Ce N* recatégorise explicitement le référent et le verse dans la catégorie basique. La première difficulté consiste alors à comprendre le changement dénominatif par le truchement de ce reclassement. On rappellera que cette reclassification ne nie d'aucune façon les propriétés spécifiques du référent désignées par la dénomination subordonnée *chêne*. Mais l'usage du N basique (et donc l'élévation hiérarchique qui en découle) semble attirer l'attention ou rendre saillantes les caractéristiques du référent en tant qu'il est membre de la catégorie basique. Les propriétés spécifiques au niveau subordonné se voient alors reléguées au second plan. Or, et c'est là un point important, comme le locuteur n'apprend pas à son interlocuteur que le chêne est également un arbre, on voit donc que ce sont des propriétés présentes et implicitement connues dès l'introduction du référent qui sont mises en avant. La forme de nouveauté liée obligatoirement au démonstratif peut alors se comprendre comme la mise en focus des ou de certaines des propriétés du niveau basique.

Si le terme de base apparaît plus pertinent que le N subordonné — ceci même en dehors de toute cause contrastive —, c'est également parce que le prédicat de P2 (c'est-à-dire de la situation informative intégrant le syntagme *Ce N*), comme nous l'avons proposé ci-dessus, correspond au référent dans sa description basique. C'est ce que nous allons voir maintenant. Reprenons l'exemple (1a), la situation informative P2

intégrant le syntagme *cet arbre est le tronc de cet arbre l'empêchait d'être vu des indiscrets*. P2 peut se scinder en deux groupes informatifs comme suit : *le tronc de cet arbre* et le prédicat. Par rapport au premier groupe, on dira que si la partie invoquée (le tronc) peut être différente selon les éléments de la catégorie basique, il reste que toute entité dans la mesure où elle appartient à cette catégorie possède cette partie. Aussi, si des différences de configurations de cette partie (cf. par exemple les spécificités du tronc d'un bouleau par rapport à celles d'un chêne) sont, et c'est là un point important, des informations du niveau subordonné, la présence de cette partie est au contraire une information basique. Tournons-nous à présent vers le prédicat, puisque c'est lui qui va véritablement favoriser l'emploi basique. Si on admet que l'action de se cacher derrière le tronc d'un arbre est indifférente au type d'arbre, l'essentiel étant que le tronc puisse effectivement cacher quelqu'un, la présence du N basique s'explique alors. La dénomination basique, en effet, semble plus pertinente que le N subordonné, parce qu'elle attire l'attention sur le chêne en tant qu'il est un arbre. Or, comme P2 s'intéresse justement au référent comme membre de la classe basique ou encore dans sa description basique, on comprend pourquoi ce niveau de description est élu.

Pour mettre en évidence l'influence de la situation informative sur le choix du terme de seconde mention dans le syntagme *Ce N*, nous aurons recours au phénomène de contraste lié à l'emploi subordonné relevé ci-dessus. Concrètement, cela suppose que nous prendrons en compte des cas où l'information de P2 va s'intéresser, contrairement aux situations précédentes, au référent dans sa description subordonnée comme en témoignent les situations suivantes :

(4a) (...) A cette pensée je m'appuyai contre *un noyer* sous lequel, depuis ce jour, je me repose toutes les fois que je reviens dans ma chère vallée. Sous ce noyer confident de mes pensées, jamais je n'avais pu trouver une seule noix.

(5a) Au loin, se dessinait la silhouette *d'un cyprès*. Décimé par les violents orages, ce cyprès s'était peu à peu affaissé au point de n'être plus qu'une petite masse arrondie et difforme.

(6a) Mon voisin a *un doberman*, mais ce doberman est plus doux qu'un agneau et garde bien mal sa maison.

Le référent désigné par la dénomination subordonnée s'oppose ainsi — puisqu'on nous joue sur l'information de P2 — aux autres membres de sa catégorie et on a donc un référent que l'on peut juger non prototypique, atypique ou encore marginal (cf. par exemple un noyer qui ne porte pas de noix). Une telle démarche a un double mérite. Elle souligne, premièrement, l'importance du jeu informatif entre le terme N du syntagme *Ce N* et P2. Deuxièmement, elle permet, comme on va voir,

de montrer que ce n'est pas tant la marginalité du référent qui est importante que le niveau ou la localisation de cette marginalité. Chemin faisant, enfin, cela nous offrira également la possibilité d'admirer de plus près, sans nous attarder toutefois, le paysage contrastif lié à l'emploi d'un N subordonné.

La meilleure adéquation du niveau subordonné dans les exemples (4a) - (6a), si on les compare à la série (4b) - (6b) :

(4b) "(...) A cette pensée je m'appuyai contre *un noyer* sous lequel, depuis ce jour, je me repose toutes les fois que je reviens dans ma chère vallée. Sous cet arbre confident de mes pensées, jamais je n'avais pu trouver une seule noix".

(5b) Au loin, se dessinait la silhouette d'*un cyprès*. Décimé par les violents orages, cet arbre s'était peu à peu affaissé au point de n'être plus qu'une petite masse arrondie et difforme.

(6b) Mon voisin a un *doberman*, mais ce chien est plus doux qu'un agneau et garde bien mal sa maison.

peut s'expliquer d'une façon analogue. Aussi, ne tiendrons-nous compte dans notre analyse que de la paire d'exemples (4a) - (4b). On notera, au passage, qu'il s'agit de l'exemple (2a) avec un changement en P2. En effet, pour faire porter l'information de P2 sur le référent dans sa description subordonnée on a remplacé *Sous ce noyer, confident de mes pensées, je m'interroge sur les changements que j'ai subis pendant le temps (...)* par *Sous ce noyer, confident de mes pensées, jamais je n'avais pu trouver une seule noix*.

L'information de P2 s'intéresse donc au référent dans sa description subordonnée, puisqu'il souligne l'absence d'une propriété du niveau subordonné (ce noyer n'a pas de noix). On a ainsi un contraste catégoriel qui oppose notre référent aux autres membres de la catégorie subordonnée ; les propriétés de notre référent n'étant pas les caractéristiques de la classe subordonnée prototypique. On peut alors expliquer la meilleure adéquation du niveau subordonné en seconde mention en avançant l'idée que la nouveauté liée au démonstratif consiste en ce phénomène de contraste. Une forme de recatégorisation du référent — même si le terme est un peu fort — correspond au passage d'un référent typique du syntagme *Un N* en P1 à un référent non prototypique ou atypique en P2. C'est donc dire que par défaut, c'est-à-dire en l'absence d'informations contraires (cf. G. Kleiber [1990]), le référent de *Un N* possède pour l'interlocuteur les propriétés stéréotypiques de la catégorie subordonnée, puisque c'est seulement l'information de P2 qui va signaler sa marginalité.

L'effet contrastif — combiné à une marginalité du référent — nous a permis de mettre en évidence l'importance considérable de l'information de P2 sur le niveau descriptif élu pour reprendre en seconde mention le référent de *Un N*. Il ne faut pourtant pas négliger deux points concernant

cette idée de marginalité. La non-prototypie d'un référent n'est pas nécessairement transitive si on la replace au sein d'une hiérarchie dénominative. Ainsi, si une occurrence spécifique de la catégorie subordonnée *noyer* n'est pas prototypique, elle peut rester, comme c'est le cas pour notre *noyer* une occurrence typique de la catégorie basique. Ce qui n'est, du reste, pas étonnant, dans la mesure où la marginalité touche en ce qui concerne l'exemple (4a) une propriété spécifique au niveau subordonné. On comprend alors aisément le deuxième point non moins fondamental, qui consiste à souligner que c'est en fait le niveau de marginalité et non la marginalité, comme l'atteste la meilleure adéquation du terme basique dans les situations (7) - (8), qui est l'élément essentiel.

(7a) Mon voisin a *un doberman*, mais à ma grande stupeur ce chien n'a pas de queue.

(7b) Mon voisin a *un doberman*, mais à ma grande stupeur ce doberman n'a pas de queue.

(8a) Je m'arrêtais devant *un bouleau*. Je ne sais quel farceur ou quel artiste était passé par là, toujours est-il que cet arbre n'avait plus de tronc et sa partie supérieure ou ce qu'il en restait reposait sur un socle décoré d'étranges figurines.

(8b) Je m'arrêtais devant *un bouleau*. Je ne sais quel farceur ou quel artiste était passé par là, toujours est-il que ce bouleau n'avait plus de tronc et sa partie supérieure ou ce qu'il en restait reposait sur un socle décoré d'étranges figurines.

On peut insister sur l'importance du niveau de marginalité et, partant également sur l'influence informative de P2 pour la distribution N basique ou N subordonné dans le cas des situations de contrastes de deux façons. Premièrement, cette distribution du choix lexical et plus exactement la meilleure adéquation de l'un ou l'autre de ces niveaux de description peut être mise en évidence par le test *contrairement à* suivi d'un N basique ou d'un N subordonné selon la situation. On voit alors que, pour un exemple comme (6b), le N subordonné est plus adéquat comme le montrent la paire (9a) - (9b) :

(6b) Mon voisin a *un doberman*, mais ce chien est plus doux qu'un agneau et garde bien mal sa maison.

(9a) Mon voisin a *un doberman*, mais ce doberman, contrairement aux autres dobermans, est plus doux qu'un agneau et garde bien mal sa maison.

(9b) Mon voisin a *un doberman*, mais ce doberman, contrairement aux autres chiens, est plus doux qu'un agneau et garde bien mal sa maison.

Tandis que l'énoncé (10a) et donc le N basique est plus adéquat dans la combinaison *contrairement à N* pour reprendre la situation informative de (7a) :

(7a) Mon voisin a *un doberman*, mais à ma grande stupeur *ce chien* n'a pas de queue.

(10a) Mon voisin a acheté *un doberman*, mais à ma grande stupeur *ce chien*, contrairement aux autres *chiens*, n'a pas de queue.

(10b) Mon voisin a acheté *un doberman*, mais à ma grande stupeur *ce chien*, contrairement aux autres *dobermans*, n'a pas de queue.

Deuxièmement, l'idée de contraste catégoriel prise en compte jusqu'ici (contraste accompagné toujours de son parfum de marginalité catégorielle) peut être illustrée par les couples d'énoncés (11) et (12) où l'emploi basique s'impose.

(11a) "Un singe ! Et il montrait un grand corps noir qui, se glissant de branche en branche avec une surprenante agilité, passait d'une cime à l'autre, comme si quelque appareil membraneux l'eût soutenu dans l'air. En cet étrange pays, les singes volaient-ils donc comme certains renards auxquels la nature a donné des ailes de chauve-souris ? Cependant, le chariot s'était arrêté, et chacun suivait des yeux l'animal qui se perdit peu à peu dans les hauteurs de l'eucalyptus. Bientôt, on le vit redescendre avec la rapidité de l'éclair, courir sur le sol avec mille contorsions et gambades, puis saisir de ses longs bras le tronc lisse d'*un énorme gommier*. On se demandait comment il s'élèverait sur cet arbre droit et glissant qu'il ne pouvait embrasser" (J. Verne, *Les Enfants du capitaine Grant*).

(11b) (...) Bientôt, on le vit redescendre avec la rapidité de l'éclair, courir sur le sol avec mille contorsions et gambades, puis saisir de ses longs bras le tronc lisse d'*un énorme gommier*. On se demandait comment il s'élèverait sur *ce gommier* droit et glissant qu'il ne pouvait embrasser.

(12a) Odile vit au loin *un flamboyant*. Elle se réfugia sous cet arbre aux fleurs rouges qui brûlaient dans le feuillage.

(12b) Odile vit au loin *un flamboyant*. Elle se réfugia sous *ce flamboyant* aux fleurs rouges qui brûlaient dans le feuillage.

La dénomination basique, en effet, est nécessaire ici si on veut éviter le caractère inapproprié de l'emploi d'un N subordonné ou ce qu'on peut appeler une *lecture contrastive catégorielle non justifiée*. La présence du terme subordonné corrélée à la mention en P2 de propriétés stéréotypiques de la catégorie subordonnée nie la validité de ces mêmes caractéristiques pour cette catégorie : ainsi peut-on penser qu'un gommier typique n'est pas un arbre droit ou glissant ou encore qu'un flamboyant en général ne possède pas des fleurs rouges.

Enfin, avant de conclure, il est intéressant de signaler que l'on peut également mettre en évidence l'importance considérable de l'information situationnelle par le biais d'une atypicalité du référent mentionnée cette fois-ci dès la première présentation du référent. Cette opération inversée mériterait sans nul doute d'être développée, mais nous nous limiterons à ne souligner qu'un seul point : le cas où le N basique est plus adéquat que

le terme subordonné. Lorsque l'on méconnaît, d'une part, la nature précise de l'atypicalité du référent comme c'est le cas dans les situations (13) et (14) :

(13a) "Il me semble même que j'aurais dû trouver cela beaucoup plus tôt, car de tout temps je m'étais tenu au courant des missions évangéliques, surtout de celles de l'Afrique australe, au pays des Bassoutos. Et, depuis ma plus petite enfance, j'étais abonné au *Messenger*, journal mensuel, dont l'image d'en-tête m'avait frappé de si bonne heure. Cette image, je pourrais la ranger en première ligne parmi celles dont j'ai parlé précédemment et qui arrivent à impressionner en dépit du dessin, de la couleur ou de la perspective. Elle représentait *un palmier invraisemblable*, au bord d'une mer derrière laquelle se couchait un soleil énorme, et au pied de cet arbre, un jeune sauvage regardant venir, du bout de l'horizon, le navire porteur de la bonne nouvelle de salut" (P. Loti, *Le Roman d'un enfant*).

(13b) (...) Elle représentait *un palmier invraisemblable*, au bord d'une mer derrière laquelle se couchait un soleil énorme, et au pied de ce palmier, un jeune sauvage regardant venir, du bout de l'horizon, le navire porteur de la bonne nouvelle de salut.

(14a) Il y avait *un drôle de cyprès* au fond du jardin. D'aussi loin que sa mémoire se le rappelait mon grand-père m'expliquait que cet arbre marquait les limites de notre propriété.

(14b) Il y avait *un drôle de cyprès* au fond du jardin. D'aussi loin que sa mémoire se le rappelait mon grand-père m'expliquait que ce cyprès marquait les limites de notre propriété.

où l'on a un *invraisemblable palmier* et un *drôle de cyprès* et que, d'autre part, P2 est indifférent à cette marginalité (P2 n'y fait ni référence ni ne l'explique), l'emploi basique permet alors d'écarter cette idée de non prototypicalité. La reprise subordonnée, au contraire, impose une lecture contrastive du type *ce drôle de cyprès par rapport aux autres cyprès ou par rapport aux cyprès prototypiques* (cf. (14b)).

Conclusion

Conclure serait évidemment la manière la plus typique de terminer ce travail. Aussi, sans vouloir adopter une position contrastive, il paraît cependant adéquat de souligner que cette étude, si elle ouvre des pistes de recherche consiste surtout en une invitation à les (pour)suivre !

Néanmoins, l'on comptera au nombre des résultats trois points importants. Premièrement, l'emploi du terme basique par rapport à l'emploi d'un N subordonné en situation de reprise démonstrative anaphorique du type *Un N... Ce N* ne répond pas nécessairement à l'opposition emploi marqué/emploi normal ou naturel. Ne serait-ce que parce que la dénomination subordonnée s'avère plus adéquate en ce qui

concerne certaines situations. On pense là évidemment aux situations de contraste, mais il est raisonnable de penser qu'il existe d'autres cas de figures. En deuxième lieu, la présence d'un N basique ne s'explique pas non plus exclusivement par son statut informationnel privilégié (au sens où la plupart des prédicats portent sur l'information de ce niveau). Enfin, pour être plus positif, on dira que l'emploi d'un terme basique en situation de reprise anaphorique démonstrative relève d'une combinaison informationnelle réussie entre l'information intrinsèque du N basique lui-même, les particularités de la saisie démonstrative et la situation informative globale.

Université de Strasbourg II — ERS 125-CNRS

Bibliographie

BROWN (R.)

1958, "How Shall a Thing be Called", *Psychological Review*, 65, p. 14-21.

CORBLIN (F.)

1987, *Indéfini, défini et démonstratif*, Genève, Droz.

CRUSE (D.-A.)

1977, "The Pragmatics of Lexical Specificity", *Journal of Linguistics*, 13, p. 153-164.

GRICE (H.)

1979, "Logique et conversation", *Communications*, 30, p. 57-72.

KLEIBER (G.)

1986, "Déictiques, embrayeurs, «token-reflexives», symboles indexicaux, etc. : comment les définir ?", *L'Information grammaticale*, 30, p. 3-22.1988, "Sur l'anaphore démonstrative", p. 51-74, in *Nouvelles recherches en grammaire*, G. Maurand, ed., *Actes du colloque d'Albi*, Université de Toulouse-Le-Mirail.1990, *La Sémantique du prototype*, Paris, PUF.1994, *Nominales : essais de sémantique référentielle*, Paris, Armand Colin.1995, "Lexique et cognition : y a-t-il des termes de base ?", *Rivista di Linguistica (Catégorisation et hiérarchie : sur la pertinence des termes de base)*, 6, 2, p. 237-266.

ROSCH (E.)

1976, "Classification d'objets du monde réel : origine des représentations dans la cognition", *Bulletin de Psychologie*, S. Ehrlich et E. Tulving, eds., n° spécial (*La Mémoire sémantique*), p. 242-250.1978, "Principles of Categorisation", p. 27-48, in *Cognition and Categorisation*, E. Rosch et B. Lloyd, eds., Hillsdale, Laurence Erlbaum Ass.ROSCH (E.) *et al.*1976, "Basic Objects in Natural Categories", *Cognitive Psychology*, 8, p. 382-436.

THEISSEN (A.)

1995, "Noms subordonnés : des termes marqués ou non ?", *Le Français moderne*, LXIII, 2, p. 166-186.

WIERZBICKA (A.)

1985, *Lexicography and Conceptual Analysis*, Karoma, Ann Arbor.